Emplacement des photos

N°1

Fresque de Bastardilla du mur Rosa Parks sur les migrants En face du 160 rue d'Aubervilliers

N°2

Crèche collective 18 rue Labois-Rouillon

N°3

Lieu de prière (musulman), centre Ahlou S-Sounnah 11 rue Labois-Rouillon

N°4

Section du PCF (parti communiste français)
48 rue Curial

N°5

Lycée Professionnel du Bâtiment Hector Guimard 19 rue Curial

N°6

Centre sportif Mathis
11 rue Mathis

N°7

Tours des Orgues de Flandre Visibles depuis la rue Mathis

N°8

Pharmacie Les Orgues 7 rue Mathis

N°9

Centre d'action sociale de la ville de Paris (Centre d'hébergement d'urgence) 166 rue de Crimée

N°10

Église Saint-Jacques Saint-Christophe de la Villette 6 place de Bitche

N°11

Jeux du square de la place de Bitche Place de Bitche

N°12

Fontaine d'Eau de Paris Place de Bitche

N°13

Commissariat de police 3 rue Riquet

N°14

Arrêt de bus Riquet Au croisement de la rue Riquet et de l'avenue de Flandre, devant le 64 avenue de Flandre

N°15

Bar Les Orgues 38 rue Riquet

N°16

Trilib' (Le Paris du Tri) Devant le 44 rue Riquet

N°17

Taxiphone 50 rue Riquet

N°18

Laverie Libre Service S.B.S. 56 rue Riquet

N°19

Toilettes publiques des jardins d'Éole Au croisement de la rue Riquet et de la rue d'Aubervilliers

N°20

Jardins d'Éole Au croisement de la rue Riquet et de la rue d'Aubervilliers

N°21

Le CENTQUATRE (établissement public de coopération culturelle) 104 rue d'Aubervilliers

N°22

Détail de la fresque Rosa Parks En face du 104 rue d'Aubervilliers

N°23

École élémentaire d'Aubervilliers 132 rue d'Aubervilliers

N°24

Association Korhom 156 rue d'Aubervilliers



Photos correspondant aux droits

<u>Liberté d'expression :</u>

photos n°1, 21 et 22

<u>Liberté d'association :</u>

photo n°24

Liberté d'engagement politique :

photo n°4

Liberté de religion :

photos n°3 et 10

Droit au logement :

photos n°7 et 9

Liberté de fonder une famille :

photo n°2

Droit à l'éducation élémentaire :

photo n°23

Droit à l'enseignement professionnel :

photo n°5

Droit à la santé :

photos n°8, 12 et 19

<u>Droit à la sécurité :</u>

photo n°13

Droit d'accès à l'eau :

photo n°12

Droit de manger à sa faim :

photo n°15

Droit de s'habiller :

photo n°18

Liberté de communiquer :

photo n°17

Liberté de circulation :

photos n°1 et 14

Droit aux loisirs:

photos n°6, 11 et 20

Droit à un environnement propre et sain :

photos n°16 et 19

Droit à l'absence de discriminations :

photo n°22

Photo mystère

Portail du 18 rue Riquet